

La Convention d'Ottawa : "l'engagement inébranlable" des Etats à éliminer totalement les mines

[| NAIROBI, DECEMBRE 2004 : UN PLAN D'ACTION POUR LES DIX ANS A VENIR |](#)



La **Convention** sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, encore appelé **Traité d'interdiction des mines**, est entrée en vigueur en mars 1999. Elle vise à éradiquer les mines antipersonnel, prévoit l'arrêt de leur production, de leur stockage, de leur commerce et de leur usage.

Le texte a été élaboré par la Conférence diplomatique pour l'interdiction complète, au niveau international, des mines terrestres antipersonnel, qui s'est tenue, à Oslo, le **18 septembre 1997**. La Convention a été proposée à la signature de tous les Etats à Ottawa (Canada), en décembre 1997.

155 Etats - soit plus des trois-quarts des Etats de la planète - ont ratifié [au 1er novembre 2008] ce traité sur les mines antipersonnel. Les Etats parties qui détiennent encore de mines - une vingtaine - disposent de quatre ans pour détruire tous leurs stocks.

Quatre pays ont dernièrement rejoint la Convention – l'Indonésie, l'Irak, le Koweït et le Monténégro. Tous les Etats de l'Afrique sub-saharienne - excepté la Somalie - ont accepté de rejoindre la Convention d'Ottawa.

Trois des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (Etats-Unis, Russie et Chine), ainsi que l'Inde et le Pakistan, restent toujours en dehors du traité d'Ottawa. La Chine dispose notamment des stocks les plus importants au monde (110 millions de mines).

Les mines antipersonnel tuent une personne toutes les 22 minutes dans le monde. Les Etats parties qui détiennent encore de mines - une vingtaine - disposent de quatre ans pour détruire tous leurs stocks. L'Afghanistan, qui a ratifié la Convention le 1er mars 2003, est encore "l'un des pays où se trouve encore le plus grand nombre de mines dans le monde". Tous les mois, 100 Afghans sont tués ou blessés par des mines. L'Afrique est le continent le plus "miné".

De 1999 à 2003, plus de quatre millions de mines antipersonnel, dont la spécificité est d'exploser lorsque l'on pose le pied dessus, ont été détruites, selon le rapport 2004 de l'**Observatoire des mines**. Le nombre de victimes a aussi diminué sensiblement : de 26'000 par an dans les années 1990 à entre 15'000 et 20'000 personnes en 2004.

Selon l'organisation **Handicap International**, 86 % des personnes tuées par des mines sont des civils, dont au moins 25% sont des enfants qui ont "joué" avec des mines.

Sommet de Nairobi : un plan d'action contre les mines pour les dix prochaines années

Le premier "**sommet pour un monde sans mines**" - sept ans après l'adoption de la Convention et cinq ans après son entrée en vigueur -, du **29 novembre au 3 décembre 2004**, à Nairobi, au Kenya, a été l'occasion pour les Etats parties de renouveler leurs engagements, de mesurer les progrès accomplis et les efforts qu'il reste à fournir depuis l'entrée en vigueur de la Convention, le 1er mars 1999.

Un **plan d'action** a été adopté à l'issue du Sommet, cité en exemple de "multilatéralisme réussi", et à l'issue duquel son président, l'Autrichien **Wolfgang Petrisch**, a appelé à l'adhésion universelle à la Convention qui régit l'interdiction de ces engins meurtriers.

"Le véritable travail commence à présent. Nous devons mettre en oeuvre ce **plan d'action en 70 points**", a-t-il déclaré. Wolfgang Petrisch estime que la tâche la plus ardue ces cinq prochaines années sera de respecter le calendrier prévu pour nettoyer, dans les dix ans, les zones minées, requérant pour cela des efforts intensifs des pays affectés par les mines comme de ceux qui peuvent leur prêter assistance.

Il a aussi appelé de ses vœux **l'adhésion universelle à la Convention** sur les mines antipersonnel, qui représente, selon lui, "un exemple exceptionnel de multilatéralisme réussi".

L'Appel de Genève

La **convention d'Ottawa** ne concerne que les Etats. Les gouvernements non reconnus diplomatiquement, ainsi que les mouvements rebelles, ne peuvent s'y associer



L'action de l'**Appel de Genève** pour les inclure dans ce processus d'élimination des mines antipersonnel, qui avait naguère suscité les réticences des Etats qui y voyaient une sorte de reconnaissance officielle de ces mouvements, recueille aujourd'hui l'approbation de ces Etats.

A l'initiative de l'Appel de Genève, une rencontre réunissant les représentants de 26 forces armées non étatiques - représentants principalement des résistants en lutte contre un gouvernement central, des indépendantistes combattants et des gouvernements en exil - ont signé, début **novembre 2004**, à Genève, un acte d'engagement qui reprend les buts principaux du Traité d'Ottawa.

"Pouvoir ainsi rassembler des dirigeants qui ne sont pas tous reconnus diplomatiquement, dont certains combattent encore, c'est exceptionnel. Et je ne vois pas d'autres pays que la Suisse et Genève pour offrir un tel terrain de débats, de discussion et de projets d'action", souligne

Elisabeth Reusse-Decrey, présidente de l'Appel de Genève. Les gouvernements suisses et genevois, ainsi que l'Union européenne avaient apporté leur soutien à cette rencontre.

TRIBUNE DE GENÈVE "L'un des participants, le commandant Edward Lino - Armée et Mouvement de libération du peuple soudanais (au Sud-Soudan qui a combattu les forces gouvernementales de Khartoum) - admet que son armée en avait posé jusqu'en 1997 mais plus depuis. "Nous voulons libérer une patrie et non pas régner sur un sol miné où la population ne pourrait pas se rendre aux champs, à l'école, au travail", ajoute le commandant Lino. Même si la pose de telles mines était aussi le fait des troupes de Khartoum. D'ailleurs, aujourd'hui, le gouvernement central et le mouvement de libération sud-soudanais collaborent dans un programme de déminage dans les montagnes des Noubas".

"Dans le Kurdistan irakien, la situation est aussi préoccupante comme nous le signale Abdelaziz Mirza, ministre des relations extérieures et de la coopération du gouvernement régional kurde de Sulaimanya. "Saddam Hussein a fait installer sept millions de mines au Kurdistan irakien. Au rythme actuel des déminages, nous aurons fini dans un demi-siècle ! Il faut donc que la communauté internationale nous vienne massivement en aide". **La Tribune de Genève**, 3 novembre 2004.

LES MINES "NECESSAIRES", SELON LES ETATS-UNIS. Les Etats-Unis ont promis de continuer à coopérer au déminage de zones touchées par les mines antipersonnel, mais n'ont toujours pas l'intention d'adhérer à la Convention d'Ottawa. Le ministère américain de la défense, le Pentagone, juge en effet "nécessaire" de disposer de mines anti-personnel "pour protéger des militaires américains, des militaires de forces alliées ou des civils".

Le président américain, **George W. Bush**, a cependant indiqué, en novembre 2004, que les forces armées américaines n'utiliseraient plus à partir de 2010 de mines anti-personnel et anti-véhicule qui ne se désactivent pas au bout d'un certain temps.

Novembre 2007.